

Je tenais à réagir à votre article paru ce jour dans vos colonnes, sur la phrase « Finalement, ils ont fini par s'entendre. »

Ce n'est pas tout à fait juste, comment peut on s'entendre avec des gens qui veulent vous mettre des éoliennes à 400 mètres des habitations alors que nous revendiquons d'avoir les mêmes droits qu'en Charente Maritime c'est à dire 900 mètres.

C'est le premier point , comment peut on s'entendre avec des gens qui affirment que les éoliennes, dernières générations ne font aucun bruit alors que nous savons de la bouche même d'un promoteur qu'elles émettent 107 dB à la source.

Nous ne nous sommes pas entendu, nous sommes arrivé à un protocole d'accord, comme cela arrive entre gens responsables d'horizons et d'opinions différentes.

Nous avons trouvé et je tiens à le souligner car ce n'était pas le cas, il y à plus d'un an au début des premières consultations sur le schéma éolien, des élus attentifs à nos craintes, à notre écoute et à celle de la population, pas toujours sur la même longueur d'onde il est vrai, mais nos nombreux débats ont finalement fait aboutir le guide de recommandation et chaque partie peut en être fier car il sera le garant de la qualité des projets.

La seule chose que l'on peut déplorer c'est que ce guide ne soit pas validé en même temps que le schéma éolien car rien n'obligera le conseil communautaire à le valider à la rentrée. Associé directement au schéma éolien il aurait été un réel garde fou pour les promoteurs et l'assurance pour notre association de respecter ses contraintes.

Philippe Fatras
Président Association C du Vent